

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

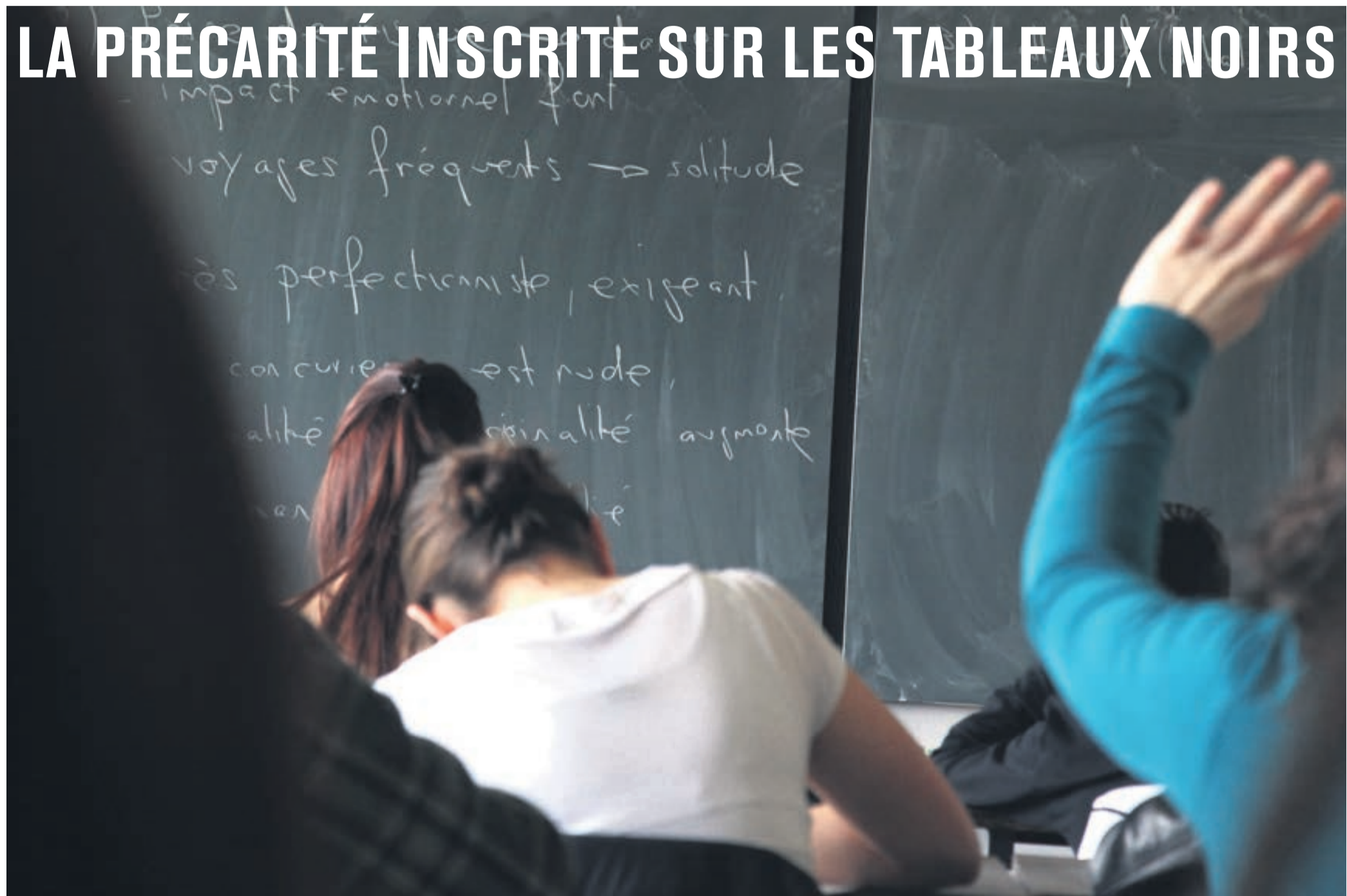
N° 15

24^e année • mercredi 14 avril 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSSANG/PHOTO PRÉTEXTE

Les conditions de travail des enseignants dans la formation continue se dégradent. Le sous-emploi, la flexibilité, les bas salaires et l'absence de prévoyance professionnelle sont le lot de nombreux formateurs d'adultes comme le révèle une étude menée par Unia. Le syndicat réclame une convention collective de travail pour la branche. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Vers le congé parental

Sylviane Herranz

Après le congé paternité, le congé parental! Depuis le 1^{er} janvier, les papas travaillant en Suisse bénéficient d'un congé légal et payé de deux semaines pour accueillir leur nouveau-né. Un grand pas pour la Suisse. Mais un pas de fourmi en comparaison des congés dont bénéficient les parents ailleurs en Europe. Depuis plus de dix ans, la Commission fédérale pour les questions familiales (COFF), une commission extraparlamentaire et consultative regroupant des spécialistes du domaine, défend l'instauration d'un congé parental d'au moins 38 semaines au total, soit près de 9 mois, à répartir entre la mère et le père.

Le modèle, ajusté après l'adoption du congé paternité par 60,3% des votants en septembre 2020, propose d'ajouter 22 semaines de congé

parental aux droits actuels de 14 semaines pour les mamans et de 2 semaines pour les papas. Le tout payé à 80% du salaire par les allocations pour perte de gain (APG). Afin de promouvoir la prise du congé par les pères, 6 de ces 22 semaines leur seraient réservées. Car les enjeux du congé parental sont multiples. Il y a l'objectif d'égalité entre les parents, pour un meilleur partage des tâches et une conciliation plus harmonieuse entre vie professionnelle et vie familiale. Il y a bien sûr le bien-être de l'enfant, les gains en matière de développement, de relation avec le père, et de santé pour tous. Un tel congé parental permettrait aussi de favoriser le maintien en emploi des femmes après leur maternité. Autres éléments mis en avant par la COFF: «le retour sur investissement dans la formation des femmes», la lutte contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, une natalité plus élevée, ainsi que la hausse des recettes fiscales et des contributions à l'AVS et aux caisses de pension.

On le sait, aujourd'hui ce sont principalement les femmes qui réduisent, voire stoppent leur activité après la naissance d'un enfant. Cela bien souvent en raison d'un revenu inférieur gagné par la maman, parce qu'elle travaille dans une branche à bas salaire ou qu'elle est victime d'inégalité salariale.

La semaine dernière, la COFF a dévoilé une nouvelle estimation des coûts du congé parental en se fondant sur des modèles similaires existant en Norvège et en Islande. Dans ces pays, les

mamans s'accordent 92% du congé à disposition, les pères entre 74% et 86%. A partir de cette répartition, et du fait qu'une journée de congé prise par une maman en Suisse coûte bien moins (127 francs) qu'une journée d'un papa (161 francs), la COFF chiffre à 15 000 francs par enfant, ou 1,3 milliard en tout, le coût annuel du congé parental de 22 semaines. A titre de comparaison, les congés maternité et paternité actuels sont évalués à environ 1 milliard par an. Or, selon la commission, une hausse de 1% du taux d'emploi des femmes grâce au congé parental permettrait d'engendrer des revenus fiscaux qui financeraient entre 18 et 20 semaines d'un tel congé.

Alors que la moitié des pays de l'OCDE disposent de congés parentaux d'au moins 43 semaines, la Suisse a encore du chemin à parcourir... Si l'on peut regretter que la naissance et le bien-être des enfants et des parents se réduisent à des «coûts» et à des «investissements», souhaitons que la proposition de la COFF franchisse à vive allure les obstacles. En n'oubliant pas que ces dernières années, les entreprises ont bénéficié d'abondants cadeaux fiscaux. Dernier en date, les 2 milliards de francs annuels offerts par la RFFA, adoptée en 2019. Un montant qui financerait aisément le congé parental proposé... ■

PROFIL



Emilie Crittin, le chemin du réenchantement.

PAGE 2

SANTÉ

Le travail commence dès le vestiaire.

PAGE 5

COOPÉRATIVES

Les funambules de l'habitat.

PAGES 6-7

FRIBOURG

Expectative pour les travailleurs d'Erie-Electroverre.

PAGE 9

Sonya Mermoud

Dans le microcosme d'Emilie Crittin, pas de limitation des possibles. Esprits de la nature, animaux totems et énergies subtiles sont autant de réalités qui participent de son univers et aiguissent sa perception. Cette approche trouve une résonance dans les différents travaux de la jeune femme de 34 ans, titulaire d'un bachelier en sciences sociales et d'un master en durabilité. Talentueuse photographe, Emilie Crittin consacre une large partie de son art à immortaliser des paysages, cherchant à capter l'âme des lieux. La montagne inspire particulièrement la jeune femme qui, sens en alerte et caméra au poing, passe des heures à l'arpenter, s'imprégnant du milieu. Attentive aux signes et aux symboles qui jalonnent les quêtes. Ancrée dans l'instant présent. «Les photos prises le sont en pleine conscience et matérialisent la relation nouée avec l'environnement», précise Emilie Crittin, qui voue aux «esprits de la nature» tout un pan de sa démarche. Avec, à la clef, des clichés intrigants et poétiques où des êtres de pierre, de neige, de bois... charment le regard et sont décrits comme la résultante du lien noué.

«Tout ce qui existe possède une énergie et une vibration particulières avec lesquelles nous pouvons nous mettre en reliance»

DÉCOLONISER L'IMAGINAIRE

«Tout ce qui existe possède une énergie et une vibration particulières avec lesquelles nous pouvons nous mettre en reliance», affirme la trentenaire, qui adopte une posture de contemplation et d'humilité face «à plus grand que soi» et regrette que la culture occidentale sépare l'humain de son environnement, le place le plus souvent dans une position de supériorité. «À travers la photo, je cherche à décoloniser l'imaginaire et à réenchâter le monde naturel, afin que l'on puisse retrouver des attitudes de gratitude, d'émerveillement et de bienveillance à son égard. En nous reconnectant au non-humain et aux mondes subtils, nous nous relient également avec notre soi profond.» Cette vision, Emilie Crittin la partage dans le cadre de ses ateliers photothérapeutiques. La photographie est ainsi utilisée pour «réinvestir le vivant d'affects et d'imaginaires, recréer un dialogue avec lui». Et «l'artiste» de citer, parmi ses sources d'inspiration, le philosophe et écrivain français Baptiste Morizod. L'homme observe dans ses travaux une «crise de la sensibilité» dans nos liens avec les autres formes de vie, «un appauvrissement de ce que nous pouvons sentir, percevoir, comprendre

et tisser à l'égard du vivant». Non sans nous inviter à réinventer notre rapport avec ce qui nous entoure...

VALEURS CULTIVÉES AU QUOTIDIEN

Son intérêt pour l'image, Emilie Crittin l'a hérité de ses parents. «Mon père, Gérard Crittin, a remporté la première

édition du jeu télévisé "La Course autour du monde" en 1979, avec ses reportages filmés. Ma maman, elle, a toujours pratiqué la photo en amateur. J'ai rapidement tenu un appareil dans les mains», précise la binationale helvético-canadienne qui, née en Valais, a passé une partie de son enfance

à Montréal avant que la famille ne revienne s'installer en terre vaudoise. Aujourd'hui, après avoir voyagé sur tous les continents ou presque, cette fille de la montagne, comme elle se définit elle-même, a posé ses valises au Sépey. En plus de son activité principale de photographe, Emilie Crittin ré-



Dans son élément. Emilie Crittin a noué avec la nature un lien particulier.

SUR LE CHEMIN DU RÉENCHÂTEMENT

La relation au vivant donne le la à toutes les activités d'Emilie Crittin, photographe, socio-anthropologue, «artiste» et accompagnatrice d'un changement culturel

alise des délicates créations artistiques avec des déchets plastiques ramassés sur les rives du Léman. «Ce projet est né de la souffrance de la Terre que je ressens», note «l'artiste», qui organise également des ateliers dans des écoles ou pour des particuliers via ce type de supports. Une manière de sensibiliser les intéressés aux enjeux écologiques liés à la consommation. Rien de théorique pour cette actrice du changement culturel qui, vivant de la vente de ses photos et des animations qu'elle propose, a adopté un mode d'existence «peu onéreux», en accord avec sa vision du monde. Et cultive au quotidien ses valeurs et une forme de souveraineté comme elle soigne son jardin-potager où croissent légumes, plantes médicinales et fleurs, non sans laisser un espace pour «ce qui veut pousser». Alors qu'elle privilégie aux achats dans les magasins, des articles échangés sur des marchés gratuits, de seconde main...

LA TRISTESSE DU HORS-SOL

Évoluant sur la voie de la «transition intérieure», Emilie Crittin a choisi de ralentir le rythme imposé par le monde moderne. De prendre le temps de la gratitude. De s'ouvrir à cette relation essentielle à la nature. Bien que plutôt pessimiste, elle n'en est pas moins curieuse, déterminée et capable d'une grande résilience. Sociable, croyant aux vertus du collectif et de la transmission, l'artiste et animatrice confie néanmoins ressentir le besoin, pour se ressourcer, de faire de longues marches en solitaire dans la montagne. En phase avec un trait de sa personnalité introvertie et sauvage, à l'image de ces paysages minéraux et de ces lacs d'altitude qui l'attirent comme un aimant. De ces lapiaz – formations calcaires sculptées par l'eau – qui enchantent son regard. «Ce qui m'irrite le plus? La pléthore de stimuli et le bruit. Je suis particulièrement triste de voir à quel point nous évoluons hors sol, d'assister au surdéveloppement numérique de la société. Et angoissée à l'idée qu'on prenne de plus en plus le virage de la survie plutôt que de la vie. Une crainte encore accentuée avec la pandémie.» Pour cette native du Verseau, émue par le vol d'un milan noir ou la caresse du vent, le bonheur s'associe à une certaine simplicité et à l'harmonie avec son être intérieur. Et comme elle souligne se trouver en chemin, elle affirme être heureuse. Au rang des utopies, Emilie Crittin rêverait que chacun vive de manière «diplomatique» avec ses pairs et le non-humain. Et quand l'espoir s'amenuise, lorsque tout va mal, elle saisit son tambour chamanique. Les sons, méditatifs, l'ancrent alors au présent, à sa nature profonde, aux éléments. Un voyage immobile apaisant aux confins de l'âme... ■

Travaux et informations sur les ateliers sur: emiliecrittin.com


LES TRAITS TIRÉS

Vincent

LA PRÉCARITÉ INSCRITE SUR LES TABLEAUX NOIRS

Une étude mandatée par Unia montre que les conditions de travail déjà difficiles dans la formation continue se dégradent encore en raison d'un dumping sur les prix

Jérôme Béguin

Sous-emploi, flexibilité, bas salaires, absence de prévoyance professionnelle... La formation pour adultes est une branche se caractérisant par la précarité, comme le révèle une étude commandée par Unia.

Entre septembre 2019 et janvier 2020, le Bureau Bass a interrogé dix experts représentant les prestataires et 540 formateurs d'adultes. Les résultats de l'étude (consultables sur unia.ch), menée donc avant la pandémie, sont révélateurs. Pour 74% des enseignants questionnés, le salaire ne suffit pas ou que partiellement pour vivre. 48% doivent cumuler un deuxième ou un troisième emploi. 50% des sondés ont un contrat de travail avec salaire variable sans minimum garanti. A cela s'ajoutent la flexibilité et une planification du travail difficile. Pour 58% des salariés, les horaires ne sont connus qu'au maximum deux semaines à l'avance.

«J'ai une sorte de 30%, mais je n'arrive pas à vivre avec ce poste, j'ai un autre emploi dans le domaine social, ce qui me pousse à me montrer très flexible et complique ma vie privée. Je ne gagne pas chaque mois la même paye, certains mois sont creux, je dois planifier mes dépenses quasiment sur l'année», témoigne Adriana*, enseignante de français vaudoise. Également formatrice d'adultes en français pour les allophones, mais dans le canton de Neuchâtel, Françoise* est dans la même situation: «Je ne peux pas compter sur les revenus de l'enseignement, je travaille en parallèle à 20% dans la comptabilité et mon salaire n'est qu'un complément pour notre ménage, mon mari gagnant assez pour pouvoir subvenir aux besoins de notre famille», explique cette jeune maman.

PRESSION SUR LES LANGUES ET LES FORMATIONS DE BASE

La branche offre un tableau contrasté. Si, d'un côté, des formateurs mandatés par des instituts publics ou des entreprises peuvent gagner correctement leur vie, de l'autre, celles et ceux qui dispensent les cours de langues et les formations de base, et qui sont majoritairement des femmes, se

retrouvent souvent dans la précarité. Françoise, qui a travaillé longtemps pour l'École-club Migros et d'autres instituts, le sait bien. Chez Migros, la période de 50 minutes est rémunérée 40 francs, mais dans d'autres écoles, elle dépasse tout juste les 30 francs. «Dans toutes les écoles de langues, on travaille toujours sur mandat, qui ne nous sont proposés que deux semaines à l'avance. A l'École-club Migros, personne n'a de contrat qui garantit un nombre d'heures et, d'un semestre à l'autre, on peut avoir de grosses variations d'horaires», indique l'enseignante. L'enquête mandatée par Unia dévoile un marché de la formation fortement fragmenté et peu, voire pas, réglementé. La concurrence est particulièrement vive dans les langues et l'intégration au marché du travail, avec une tendance à l'aggravation. Déjà précarisée, la branche souffre encore d'un dumping sur les prix. Les critères d'adjudication fixés par les pouvoirs publics sont problématiques. Le prix est plus important que les facteurs liés à la qualité. «L'étude montre que la branche est sous pression et que les conditions de travail et d'engagement se dégradent. Les taux d'occupation permettant d'en vivre sont rares. Il n'existe souvent pas de garantie de dédommagement pour les formations annulées. Lorsqu'il n'y a pas de cours, il n'y a pas de salaire et les enseignants doivent ainsi assumer le risque entrepreneurial», souligne Yolande Peisl-Gaillet, responsable de la branche pour Unia. «La formation d'adultes, surtout dans l'acquisition des langues, est une branche encore mal reconnue. Longtemps, on l'a considérée comme une activité accessoire. Il faut que l'on sorte de ce schéma. Le marché est devenu énorme, de nombreuses personnes y travaillent désormais et cela implique des formations spécifiques et beaucoup de compétences. C'est une branche essentielle, qui devrait d'ailleurs jouer un rôle important dans la sortie de crise du coronavirus, en permettant aux personnes au chômage de se qualifier et de trouver un emploi.»

Pour mettre fin au dumping, le syndicat a adopté, avec la Fédération suisse pour la formation continue (FSEA), la



Cours de langue ou formation continue: la branche est sous pression. L'étude d'Unia montre des conditions de travail et d'engagement des enseignants qui se dégradent. Le syndicat et les salariés souhaitent mettre sur pied une convention collective de travail qui couvrirait les mandats tant privés que publics.

faitière nationale, une position commune concernant les appels d'offres. «Avec la FSEA, Unia demande à la Confédération et aux cantons de fixer dans les appels d'offres des critères garantissant de bonnes conditions d'emploi. A l'instar de la garantie de l'égalité des salaires, qui est souvent retenue pour les mandats publics, des critères impératifs pourraient limiter l'extrême flexibilité demandée aux formateurs et assurer des engagements à long terme et des revenus fixes. Si les pouvoirs publics pèsent sur la branche en garantissant des conditions de travail décentes, cela aura un effet positif sur toute la profession», explique la responsable syndicale.

L'OBJECTIF D'UNE CCT

«J'aimerais bien un temps de travail plus important et un salaire sur lequel je peux compter chaque mois, qui me procure un peu plus de sécurité financière et moins de soucis», confie Adriana. Pareil pour Françoise, qui souhaite tirer un revenu stable de ce métier qu'elle exerce par passion. La Neuchâteloise se désole que les enseignantes ne revendiquent pas plus et ne prennent pas conscience qu'elles pourraient gagner davantage. «Ce qui est encourageant, c'est le groupe militant créé avec Unia. Ce serait chouette que nous parvenions à mettre en place une convention collective de travail (CCT).» Yolande Peisl-Gaillet précise:

«Unia et les salariés ont pour objectif d'obtenir une CCT de branche, cela couvrirait tant les mandats publics que privés. Mais cela prend du temps, il faut s'entendre avec les employeurs et réunir tout le monde autour d'une table. La Confédération et les cantons pourraient encourager cette démarche en motivant les soumissionnaires à conclure une CCT.» ■

*Prénoms d'emprunt.

Un résumé en français de l'étude est disponible sur: unia.ch/fr/actualites/actualites/article/a/17962

«Le Conseil fédéral doit agir»

Amnesty International et l'Alliance «Evacuer maintenant» ont lancé un nouvel appel en faveur de l'accueil de réfugiés végétant dans des camps sur les îles grecques. Plusieurs villes, communes et paroisses ont offert leur soutien

Sonya Mermoud

Nouvelle requête au Conseil fédéral en faveur de l'accueil de réfugiés vivant dans des camps sur des îles de la mer Egée dans des conditions désastreuses. Amnesty International et l'Alliance «Evacuer maintenant» – qui regroupe 132 organisations – ont enjoint, à la fin du mois de mars dernier, le gouvernement à agir. Et à dialoguer avec les dizaines de villes, de communes et de paroisses solidaires qui ont réitéré leur disponibilité à recevoir des exilés, prêtes à développer des programmes humanitaires dans ce but. Le geste politique attendu est estimé impératif, compte tenu de la situation prévalant dans les camps, en particulier celui de Moria, sur l'île de Lesbos. «En septembre 2020, une série d'incendies a ravagé le centre d'accueil et d'identification de Moria, laissant 12 000 personnes sans abri. Les autorités ont mis en place un site d'urgence. Actuellement, environ 6900 personnes y vivent pour une capacité estimée de 3500 places. En outre, le nouveau camp est installé sur un ancien terrain de tir militaire. Comme le Gouvernement grec l'a concédé, le sol est contaminé par le plomb, à certains endroits il dépasse massivement la limite légale et pourrait présenter des risques sanitaires considérables pour les personnes qui y vivent», a souligné Pablo Cruchon, responsable de la campagne migrations à Amnesty International Suisse.

LARGEMENT INSUFFISANT

Berne a réagi au drame qui s'est produit à Moria, envoyant du matériel humanitaire – dont des tentes – et médical pour prévenir la propagation du Covid-19 et traiter les patients atteints par le virus. La Confédération a en outre accueilli 97 mineurs non accompagnés. Une démarche saluée par l'ONG, qui l'estime néanmoins largement insuffisante. «Le Conseil fédéral avait décidé d'admettre en Suisse un contingent de 1600 réfugiés particulièrement vulnérables pour 2020-2021, dans le cadre de son programme de réinstallation. Or, à ce jour, seules 330 personnes ont été reçues dans ce contexte», a observé en substance le collaborateur d'Amnesty International, tout en précisant que seules 11 041 demandes d'asile ont été déposées l'an dernier dans notre pays, soit 3228 de moins qu'en 2019 (-22,6%). «Il s'agit du chiffre le plus bas enregistré depuis 2007.» Au regard de ces statistiques et compte tenu de la volonté réitérée des principales villes helvétiques, des communes et des paroisses de manifester leur solidarité, l'ONG demande aux autorités de soutenir l'évacuation complète du camp de Moria au niveau européen et d'accueillir sans délai un contingent important de réfugiés en transit sur les îles grecques. Elle attend aussi que la conseillère fédérale Karin Keller-Sutter entre en matière sur les propositions des municipalités soucieuses d'agir. Rappelons encore que l'Alliance «Evacuer main-

tenant» avait l'an passé récolté 50 458 signatures en faveur d'un accueil élargi des exilés sur notre sol et avait interpellé la cheffe du Département fédéral de justice et police dans ce sens. Sur son site internet, la coalition a déploré une réponse «vague, indifférente et incomplète». «Les offres de logement, l'accueil dans les villes et le paiement des billets d'avion ont été complètement ignorés. Les expressions de la société civile, des organisations et des villes semblent ne pas intéresser le Conseil fédéral.»

AIDE ESSENTIELLEMENT SUR PLACE

Quelques jours après la demande d'Amnesty International, a été publié le rapport 2020 sur les activités de politique migratoire extérieure de la Suisse. Se référant à ce document, les autorités ont précisé que la pandémie et les mesures de lutte pour combattre la propagation du virus «ont entravé tant la coopération bilatérale en matière de migration que la mise en œuvre du programme suisse de réinstallation». Elles ont noté que «la vulnérabilité des migrants, des réfugiés et des personnes déplacées a augmenté dans de nombreuses régions». «Dans ce contexte, la Suisse s'est employée à endiguer la pandémie et ses répercussions dans d'importants pays d'origine, de transit et de premier accueil. En outre, elle a renforcé son engagement en Grèce...» ■



En octobre dernier, des centaines de personnes manifestaient à Berne pour que la Suisse accueille les réfugiés sinistrés du camp de Moria en Grèce.

LE TRAVAIL DES SOIGNANTS COMMENCE DÈS LE VESTIAIRE

La durée d'habillage des employés du secteur des soins doit être considérée comme du temps de travail, confirme un tribunal zurichois

Jérôme Béguin

Le Syndicat des services publics (SSP) exige que le temps d'habillage des soignants soit pris en compte dans le temps de travail effectif. Des plaintes en ce sens ont été déposées le 18 mars auprès des inspections du travail des cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Fribourg.

Cette démarche fait suite à une récente décision des Prud'hommes zurichois qui, début mars, ont donné raison à neuf employés de l'hôpital de Bülach. Ces salariés ont obtenu la prise en considération du temps passé dans les vestiaires, soit 15 minutes par jour depuis le 1^{er} janvier 2016, et une compensation de quatre semaines de congé en moyenne. La direction de l'établissement peut toutefois introduire un recours contre cette décision jusqu'à mi-avril et, selon Roland Brunner, secrétaire du SSP zurichois interrogé dans le journal de son syndicat, *Services publics*, c'est certainement ce qu'elle fera. Le syndicaliste s'attend à devoir batailler jusqu'au Tribunal fédéral.

Le SSP avait lancé, en 2018, une campagne dans le secteur de la santé zurichois. Avec pour objectif de faire reconnaître comme temps de travail le moment passé par les employés à enfiler leurs habits professionnels. Cette campagne avait poussé le Secrétariat d'Etat à l'économie à publier, en 2019, une précision dans le commentaire à l'article 13 de l'Ordonnance 1 de la Loi

sur le travail: «Toutes les activités et mesures qui doivent être effectuées ou prises, par exemple pour des raisons de sécurité ou d'hygiène au travail, avant que l'acte de travail à proprement dit puisse débuter comptent comme temps de travail. L'habillage et le changement de vêtements nécessaires au processus de travail en font partie: enfilage d'un équipement de protection dans un but de protection de la santé et contre les accidents, enfilage d'une tenue de travail par-dessus les vêtements de ville ou d'une tenue de travail stérile ou encore passage dans un sas pour des raisons d'hygiène, etc.»

LE SSP SAISIT LES INSPECTIONS DU TRAVAIL

Comme on le voit, la disposition ne concerne pas que la santé, mais dans ce secteur, l'exigence de revêtir une tenue spécifique pour se protéger et protéger les autres est devenue cruciale depuis le début de la pandémie, il y a une année. En temps normal, traverser les couloirs, obtenir une blouse et se changer dans un vestiaire avant de rejoindre son poste prend déjà pas moins d'une dizaine de minutes. Malgré tout, dans le secteur hospitalier et les EMS, la Loi sur le travail est «souvent mal appliquée, voire délibérément violée», assure le SSP.

Ainsi, dans le canton de Vaud, «seule une petite poignée d'employeurs» est en règle, indique Vanessa Monney, secrétaire syndicale du SSP. Il s'agit des Etablissements hospitaliers du Nord



OLIVIER VOGELSANG/ARCHIVES

Le temps d'habillage fait partie intégrante de la durée du travail dans toutes les branches. Si celui des soignants est pris en compte dans certaines institutions, ce n'est pas le cas dans de nombreux autres établissements de soins. Le SSP a saisi les inspections du travail de plusieurs cantons pour que la directive du Seco soit appliquée.

vaudois, de l'Hôpital Riviera-Chablais, du Pôle santé de la Vallée, des cliniques Hirlanden et de l'Institution de Lavigny. Si le CHUV est sous le régime de la Loi sur le personnel de l'Etat de Vaud, les autres établissements, dont nombre d'EMS, eux, sont carrément hors-la-loi. «Nous leur demandons juste d'appliquer la loi, mais il y a une espèce de blocage, c'est dingue», commente la syndicaliste. Un blocage qui

s'explique aisément: d'après les calculs du syndicat, ce temps d'habillage représente une semaine de travail effectuée gratuitement chaque année par le personnel. Le SSP Vaud a donc déposé une plainte auprès de l'Inspection du travail. Pareil à Genève, où le syndicat a dénoncé les HUG et les EMS du canton à l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail, sans exclure «d'entamer d'autres démarches si

les employeurs devaient persister dans cette voie». A Neuchâtel, ce sont les hôpitaux et les homes qui ont aussi été ciblés. Tandis qu'à Fribourg, le syndicat demande aux autorités de régulariser la situation à l'Hôpital cantonal fribourgeois (HFR). Soutenus par le SSP, une septantaine de salariés de cet hôpital public ont déposé des demandes individuelles à ce sujet. ■

Un livre pour visibiliser le racisme

Les centres romands spécialisés dans le conseil et le suivi de personnes discriminées publient un ouvrage sur la situation en Suisse romande, témoignages à la clé

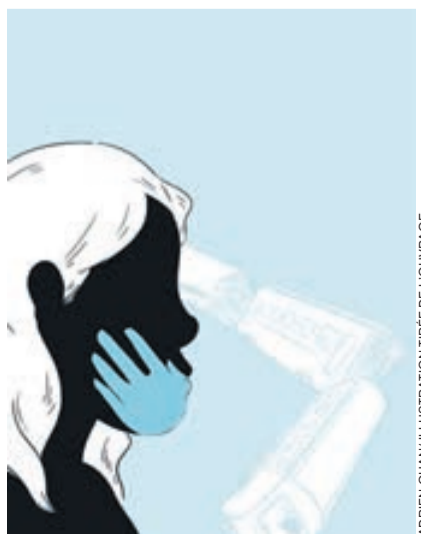
Jiyana Tassin

À l'écoute des personnes confrontées au racisme. Voici le titre de l'ouvrage publié récemment par les sept centres romands spécialisés dans le conseil et le suivi de personnes discriminées ainsi que plusieurs autres institutions actives dans le domaine. Soutenu également par le

Service de lutte contre le racisme, ce livre est disponible gratuitement en ligne sur le site cantonal de l'Etat de Vaud (vd.ch). Une version papier verra peut-être le jour en fonction de la demande. Il s'adresse à «toute personne concernée par le sujet, aussi bien la population que les personnes professionnellement engagées dans l'action et la réflexion contre la discrimination raciale dans divers domaines: les instances politiques, le social, l'éducation, la santé, les administrations, la justice, les associations ainsi que les ONG.» L'ouvrage interroge les lecteurs sur les questions de discriminations sociales en regroupant notamment divers témoignages rapportés par les centres. La publication en ligne permet aussi, en donnant des exemples de racisme en Romandie, de visibiliser les personnes confrontées à la problématique. Et de favoriser et consolider les actions de sensibilisation et de prévention. Il présente également chacune des institutions à l'initiative du projet et propose une analyse de leurs pratiques de terrain, effectuée par Anaïd Lindemann, doctorante à l'Institut de Sciences sociales des religions de l'Université de Lausanne.

RÉCITS D'ICI

Au travers de l'histoire de Sara, une jeune enseignante originaire d'Afrique du Nord «lynchée» en raison de ses origines par ses élèves et sa direction, de celle d'Adrien, interprète venant de la corne de l'Afrique «secoué face à des accusations de vol» ou encore de Katy, originaire d'Afrique centrale, «paralysée après la gifle d'un inconnu» dans un train, le livre montre la diversité des cas auxquels les centres de consultation sont confrontés. Il rappelle également leur fonction d'écoute. Et conclut notamment que l'évolution des incidents recensés par les centres de conseil depuis 2015 révèle une augmentation du nombre de cas. Une hausse qui s'explique en partie par davantage de centres qui ont ouvert dans les cantons francophones. Les auteurs soulignent aussi les points communs entre racisme et pandémie du Covid-19 qui «génère, ravive et amplifie les discriminations». Avec notamment, pour conséquences, des besoins de politiques et de structures appropriées de prévention, de soins et de réhabilitation des victimes et des survivants. ■



ADRIEN QUAVY ILLUSTRATION TIRÉE DE L'OUVRAGE

POING LEVÉ

LE BITCOIN NE VAUT RIEN

Par Jérôme Béguin

Johann Schneider-Ammann tient à ce que la Suisse devienne une «Crypto-Valley». Membre du conseil d'administration de Crypto Valley Venture Capital, une société d'investissements active dans la blockchain, l'ancien conseiller fédéral l'a encore redit dans une tribune publiée en février dans la NZZ. «Notre pays doit saisir cette opportunité», estime l'ex-responsable du Département de l'économie, qui appelle à des investissements dans ce secteur. Le libéral-radical ne se soucie toutefois guère de l'impact écologique de cette technologie de stockage et de transmission d'informations décentralisées.

Le bitcoin, l'exemple le plus connu de la blockchain, est en effet un monstre énergivore. Si l'on en croit le Cambridge Bitcoin Electricity Consumption Index, le fonctionnement de cette cryptomonnaie exige aujourd'hui une dépense électrique annuelle de 128 térawatts-heure (TWh), soit 0,6% de la production mondiale. A titre de comparaison, l'ensemble des centres de données dans le monde utilisent, sans le bitcoin, environ 200 TWh. Et la consommation de la Suisse, avec 52 TWh en 2020, apparaît bien modeste, comme si nous en étions encore à nous éclairer à la bougie. La hausse du cours du bitcoin – il a dépassé la barre des 50000 francs le 9 mars – ne peut qu'alourdir cette facture énergétique. La faute au protocole informatique. La monnaie virtuelle est formée de blocs reliés entre eux par une chaîne, d'où le terme blockchain. Intégrer de nouveaux blocs exige de puissants calculs, une opération appelée «minage». Aux quatre coins du monde, des «mineurs» sont rémunérés en mettant dans ce but leurs ordinateurs et leurs serveurs à disposition 24 heures sur 24. La majorité de cette activité est exercée en Chine où une bonne partie de l'électricité est produite à partir du lignite, un charbon très polluant. Et tout ça pour quoi? A quoi sert finalement le bitcoin? Soyons francs: à tricher ou, au mieux, à spéculer, ce qui est une forme de triche. En dehors du placement, le bitcoin n'a en effet d'autre utilité que d'opérer des transactions illégales et d'échapper à la police et au fisc. Et c'est encore heureux: si les gens honnêtes devaient l'adopter massivement pour leurs transactions cela provoquerait une catastrophe environnementale. Toutes les monnaies numériques, à l'instar de la libra de Facebook concoctée depuis Genève, représentent, en outre, une menace pour la souveraineté monétaire des Etats.

D'autres applications de la blockchain sont bien sûr moins gourmandes en énergies que le bitcoin. Mais il vaut mieux encourager en Suisse l'industrie et les activités vraiment utiles à l'humanité, la transition écologique ou la recherche médicale. Alors répondons poliment à M. Schneider-Ammann: non merci. ■

DES FUNAMBULES DE L'HABITAT POUR UN AUTRE LIEN AU MONDE

Depuis dix ans, la coopérative d'habitants genevoise Equilibre expérimente toilettes écologiques, chantiers participatifs et art du vivre ensemble. Visite

Textes **Aline Andrey**
Photos **Olivier Vogelsang**

Mercredi 31 mars, c'est sous un soleil gêné que Benoît Molineaux reçoit une classe de 17 élèves du gymnase de Morges pour une visite des réalisations de la coopérative Equilibre. A Genève, devant le petit immeuble de Cressy, le cofondateur revient sur cette aventure de l'habitat participatif. Il y a plus de quinze ans, avec des amis inquiets pour l'avenir de la planète, il décide d'agir pour allier économie, social et écologie. «Nous voulions sortir de ce système où les choix sont guidés avant tout par l'argent. Quand nous avons dit à des professionnels de la construction que nous voulions de grands balcons en bois, du Minergie-P et des toilettes sèches, tout était trop cher ou bizarre. Or, malgré nos choix écologiques, mon loyer n'est que de 1500 francs charges comprises pour un 100 m². Soit quasi la moitié d'un appartement dans le marché libre», explique celui qui est devenu un des sept salariés d'Equilibre. Car la coopérative ne s'est pas arrêtée là. Forte de sa première expérience, elle a ensuite récidivé avec l'immeuble de 38 logements de Soubeyran. Et dernièrement dans l'écoquartier des Vergers avec 65 logements répartis dans trois immeubles. Avec, à chaque fois, des voitures en autopartage, des toilettes sèches et du lombricompostage, des espaces communs, des potagers, un poulailler...

ÉCONOME EN ÉNERGIE

«A Cressy, les grands triples vitrages donnant sur le sud chauffent l'appartement en hiver. En été, les grands balcons permettent d'éviter la surchauffe. Ce qui fait qu'on consomme très peu d'énergie et, en général, seulement de mi-décembre à fin mars», explique Benoît Molineaux. L'ancien enseignant et physicien de formation invite la classe à entrer chez lui. À l'intérieur, la cuisine et son séjour sont chaleureux. «Nous avons participé au montage de la cuisine avec un artisan», raconte l'habitant. Un choix écologique et social, et surtout tellement plus joli que les cuisines industrielles. «Nous avons mis en place plusieurs chantiers participatifs, ce qui nous a permis de baisser

les coûts.» Et de créer du lien social, comme lors du deuxième projet d'Equilibre en collaboration avec la petite coopérative Luciole. Pour rejoindre l'immeuble de Soubeyran, la classe prend un tram, un bus dans le mauvais sens, puis un autre encore. «On aurait été plus rapide en voiture», souligne ironiquement un jeune. Mais c'est l'occasion d'échanger quelques mots avec Frédérique Zahnd, enseignante de littérature, sur ses motivations à embarquer ses élèves, privés de voyage d'études, dans ce périple alternatif. «Nous avons lu le roman dystopique, *Après le monde*, d'Antoinette Rychner et avons, pendant ces deux dernières années, beaucoup parlé d'environnement et de transition. Dans cette journée, j'avais envie de leur montrer qu'on peut vivre autrement, sans déni du drame en cours, mais plein d'enthousiasme.»

ISOLATION EN PAILLE

C'est Olivier Krumm, architecte, collaborateur d'Equilibre et habitant de Soubeyran qui reçoit les jeunes captivés par ses explications enjouées. Il raconte le tracteur et ces deux mille boîtes de paille qui ont débarqué il y a quelques années entre les hauts immeubles de ce quartier. Un chantier pour l'isolation du bâtiment réalisé par les futurs habitants et le Collectif d'architecture participative et écologique (CARPE) basé à Lausanne. Un enduit en terre à l'intérieur, mais une enveloppe en béton pour des questions de normes incendie.

Pour le plus d'équité possible, pas d'attique sur les toits, mais des panneaux solaires, un potager et une terrasse collective. «Tout le monde a le même droit au soleil», souligne Olivier Krumm. A ses côtés, un étudiant lance, enthousiaste: «C'est stylé!» Olivier Krumm montre du doigt d'autres grands immeubles un peu plus loin: «Là, c'est une coopérative ouvrière. Les loyers sont bas également, mais il n'y a pas une telle participation des habitants dans la conception de la maison. Chez nous, les réunions étaient ouvertes à tous. On nous disait qu'on allait se planter, qu'il y aurait trop de monde ou pas assez... Mais, en fait, cela a créé un relais d'énergie fou. Pendant quatre ans et demi, on a fait 140 réunions et chacun a donné deux semaines de son temps pour les chantiers.»



Le toit est partagé par la centaine d'habitants de Soubeyran, qui y cultivent leur potager.

ESPACES COMMUNS

Pour diminuer les coûts, un seul ascenseur dans cet immeuble de cinq étages, avec un passage, comme une ruelle couverte, au troisième étage, ainsi que des coursives entre les balcons permettant la circulation des personnes à mobilité réduite. S'ajoutent des pièces communes, un hall accueillant avec bibliothèque, canapés et piano, des pièces indépendantes pour des bureaux et des chambres d'amis. Autant d'espaces mis à disposition des coopérateurs. «On a appris à lâcher prise sur nos choix personnels. Et chaque habitant en travaillant dans le chantier sait comment sa maison est construite. Ces démarches participatives relient les gens à leur habitat et entre eux. Chacun pouvait aussi décider de plâtrer, peindre ou laisser le béton brut», explique Olivier Krumm. Cet allègement de budget a permis aussi de faire appel à un artisan pour la cuisine, de poser du parquet partout, des toilettes à chasse d'eau économique, avec lombricompostage, et une hauteur de plafond à 2 m 70 (au-dessus du minimum) pour per-

mettre la pose de mezzanines. «En tant qu'architecte, cela me paraissait impossible. Mais, ce qui est génial avec les non-professionnels, c'est qu'ils osent! A la fin, il nous restait 300 000 francs. On peut faire tellement de choses sans promoteurs qui s'en mettent plein les poches», ajoute-t-il. Au rez-de-chaussée, une salle commune, un café indépendant (Le trois plis), qui partage les valeurs du lieu et sert les bières de la microbrasserie créée par un habitant de la coopérative.

UN ÉCOQUARTIER

Après un tour dans les cuves de compostage – un fumier au milieu de la ville en somme – des toilettes expérimentales et un pique-nique, il est déjà temps de rejoindre l'écoquartier de Meyrin, les Vergers. Equilibre y compte trois bâtiments sur 30 immeubles, 65 logements sur 1200. La réflexion se fait ici en collaboration avec les autres coopératives – La Codha, Voisinage, les Ailes, Polygones, la Cigüe – et les autres promoteurs. «Ici, nous créons une filière alimentaire unique, avec une coopéra-

tion agricole, des artisans transformateurs et un supermarché, la Fève, pour la distribution. Nous travaillons aussi à la mise en place d'un système de santé plus proche des gens, axé davantage sur la prévention», explique Benoît Molineaux. «On essaie d'être le plus cohérent possible, mais les compromis font aussi partie de la résilience. On relève le défi de vivre ensemble. On apprend, peu à peu. Avec aussi parfois des formations de communication non violente et de la médiation.» La mixité, elle, reste encore un grand défi. Et ce malgré des appartements dévolus à des personnes migrantes, dont les parts sociales sont prises en charge par la coopérative.

Le bénévolat, l'engagement des habitants est aussi conséquent. Et la professionnalisation a été rendue nécessaire par l'augmentation des projets et l'envie de faire évoluer non plus seulement les bâtiments d'Equilibre, mais également des quartiers et des villes. La coopérative soutient aussi de nouvelles coopératives partageant ses valeurs. Essaimer plutôt que grossir. Un autre paradigme. ■

Pour davantage d'informations, aller sur: cooperative-equilibre.ch

La Revue Durable, n° 62, sur: artisansdelatransition.org/larevue durable



Les balcons sont reliés entre eux, une source d'échanges.



Dans le hall d'entrée de l'immeuble, un salon pour tous.



En plein centre de Genève, la ministration d'épuration à lombricompostage où travaillent inlassablement, en digérant, quelque 400 kilos de vers de terre.

UNE INITIATIVE POUR DAVANTAGE DE COOPÉRATIVES

Une initiative populaire cantonale pour accélérer le développement de l'habitat coopératif à Genève a été lancée par le Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG). Elle demande de doubler le nombre de ce type de logements pour arriver à 10% du parc locatif d'ici à 2030. A noter que Zurich en compte déjà plus de 20%. Cela signifie que, dans le canton de Genève, quelque 10 000 nouveaux logements pourraient voir le jour. La demande existe: les listes d'attente sont longues dans les coopératives et ces dernières sont nombreuses à chercher un terrain ou une maison à rénover. Si des différences s'observent entre les coopératives historiques du début du 20^e siècle et celles du début du 21^e, toutes partagent l'absence de lucrativité, la possibilité de prendre part aux décisions et le souci du développement durable. Alors que les loyers ont tendance à augmenter avec le temps, ils restent stables, voire diminuent, dans les coopératives. Dès lors, ils peuvent être jusqu'à 40% moins chers que dans les logements inscrits dans une logique spéculative. ■ initiative.gchg.ch

CRÉER DES PONTS ENTRE SYNDICATS ET ÉCOLOGISTES

Lors d'un webinaire organisé par Unia, un syndicaliste allemand de Ver.di a présenté les liens tissés avec le mouvement Fridays for future

Aline Andrey

La convergence des luttes est en marche. Oui, mais comment? Pour mémoire, en décembre 2019, l'Assemblée des délégués d'Unia a apporté son soutien à la Grève pour l'avenir prévue le 15 mai 2020. Pandémie oblige, la mobilisation a été symbolique, et celle qui se veut d'envergure repoussée au 21 mai 2021. Plus récemment, en février dernier, une résolution de l'Assemblée des délégués d'Unia Fribourg réitére son appui à la Grève pour l'avenir et demande une production durable, de qualité, réalisée localement, pour une transition écologique et sociale. Dans l'optique de cette prochaine journée de mobilisation, Unia a organisé, en collaboration avec Syndicom, un webinaire sur le thème de la collaboration des syndicats avec le mouvement pour le climat. Le 25 mars dernier, Knut-Sören Steinkopf, secrétaire du syndicat allemand des services publics Ver.di, a témoigné de sa collaboration avec les jeunes militants écologistes de Fridays for future* de son pays dans le cadre d'une campagne nationale sur la convention tarifaire des transports publics. Une convergence freinée par les mesures liées au Covid-19, mais qui a toutefois permis un rapprochement durable. L'occasion de poser quelques questions à Peppina Beeli, responsable nationale pour Unia de la mobilisation du 21 mai, qui a animé le webinaire.

QUESTIONS RÉPONSES

Qu'apporte à Unia l'expérience de Ver.di dans son alliance avec les jeunes activistes pour le climat?

Cela nous montre que pour qu'il y ait convergence des luttes, il faut créer des situations de collaboration très concrètes.

Dans l'expérience de Ver.di, il s'agit d'une convergence autour des transports publics. N'est-ce pas plus difficile de créer cette synergie dans les domaines de la construction ou de l'industrie par exemple?

Le secteur industrie d'Unia réclame depuis des années une politique industrielle qui permette la transformation écosociale de la Suisse. Déjà dans les années 1990, le Syn-

dicat industrie et bâtiments (SIB), qui a créé Unia, avait appelé à la création de dizaines de milliers d'emplois dans le secteur de la construction verte. Il est extrêmement prometteur que de telles revendications puissent être politisées de nouveau dans le cadre du mouvement Grève pour l'avenir! Cela, d'ailleurs, également dans les luttes défensives: les heures d'ouverture prolongées des magasins, par exemple, nuisent à l'environnement et au personnel de vente, et peuvent donc être combattues ensemble.

Le responsable syndical de Ver.di indique aussi les points de vue divergents entre les deux mouvements en posant une question centrale en ce qui concerne les transports publics: si on milite pour leur gratuité, les travailleurs ne vont-ils pas payer cette mesure d'une manière ou d'une autre?

L'exemple de Ver.di montre qu'il s'agit précisément de discuter de telles questions. Les alliances ne sont pas en soi harmonieuses et c'est bien ainsi. Il ne faut pas avoir peur des processus de négociation. En termes de contenu, cette question devrait plutôt être débattue avec le Syndicat du personnel des transports. Mais j'ai vu récemment un exemple de clause CCT sur les contributions de l'employeur à l'utilisation des transports publics. C'est aussi une solution.

Malgré ces points délicats, Knut-Sören Steinkopf a souligné un clair rapprochement entre syndicalistes et jeunes militants pour le climat qui, une fois les préjugés tombés, ont finalement beaucoup plus de similitudes que d'oppositions. Des journées de débrayage communes, des ateliers et des rencontres ont ainsi pu avoir lieu. Un site internet a été créé en commun aussi. Les intérêts réciproques se pérennisent, car les jeunes participent aussi aux actions syndicales. Est-ce le cas ici?

Nos réactions sont en train de construire et de consolider des alliances avec les comités de la Grève pour l'avenir. Il est clair que le 21 mai ne sera que le début de ce que nous espérons être une longue collaboration mutuellement bénéfique. ■

*Mouvement international de la Grève du climat.

INITIATIVE VAGUE VERTE SUR LA COLLINE DU MORMONT

Jiyana Tassin

Nouveau rebondissement après l'évacuation de la Zad (zone à défendre) le 30 mars dernier. Les Verts vaudois envisagent de lancer une initiative populaire cantonale pour sauvegarder la colline du Mormont. Le projet a été voté le 1^{er} avril lors d'une assemblée générale extraordinaire en ligne du parti. Peu avant l'évacuation des deux derniers militants qui occupaient la zone depuis octobre dernier. Pour rappel, les «zadistes» avaient pour objectif de protéger l'écosystème et le patrimoine archéologique du lieu, menacés de destruction par la volonté du cimentier Holcim d'étendre sa carrière sur le site. Si les Verts vaudois n'ont pas apporté de soutien officiel à la Zad, Alberto Mocchi, président du parti, affirme qu'ils ont observé une certaine sympathie à leur égard. «Le texte de l'initiative n'a pas encore été rédigé mais nous voudrions l'axer sur deux points: la protection de la colline et donc l'interdiction d'activités d'extraction sur son territoire; l'intervention de l'Etat et des communes pour réduire la consommation de ciment. Nous estimons



Benoît Molineaux, secrétaire général de la coopérative Equilibre, manie la fourche pour montrer les vers de terre à l'œuvre dans la station d'épuration expérimentale de l'immeuble de Soubeyran.

PETITE AVANCÉE POUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'OIT examinera en 2022 l'exigence de reconnaissance de ces aspects comme un droit humain fondamental

Sylviane Herranz

La reconnaissance de la santé et de la sécurité au travail comme un droit humain fondamental progresse au sein de l'Organisation internationale du travail (OIT), mais pas au rythme souhaité par des experts renommés en la matière et par la Confédération syndicale internationale (CSI). Ensemble, ils étaient montés au créneau pour accélérer le processus engagé lors du centenaire de l'OIT, en 2019, en mettant ce point à l'ordre du jour de la conférence annuelle de l'organisation qui se tiendra du 7 au 18 juin prochain à Genève. Cela alors que des représentants d'employeurs et de gouvernement s'y opposaient. Finalement, lors de sa dernière séance, le Conseil d'administration de l'OIT a fait un petit pas, mais en prévoyant la discussion pour la conférence de 2022 seulement. Dans un communiqué, Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI, a salué cette décision tout en exprimant le regret que la santé et la sécurité ne soient pas déjà ajoutées à la liste des droits fondamentaux cette année. Elle dit aussi sa gratitude aux représentants des Etats ayant soutenu la position défendue par le groupe des travailleurs lors du Conseil d'administration. «Une telle décision amènera les gouvernements et les entreprises à faire preuve d'une responsabilité plus grande lorsqu'il s'agit de protéger la vie des salariés sur leurs lieux de travail», a-t-elle souligné, tout en ajoutant: «Cette avancée est d'autant plus importante que le bilan de la pandémie de Covid-19 est dramatique. Assurer la sécurité des lieux de travail, c'est aussi assurer une plus grande sécurité pour les travailleurs et la population. Partout dans le monde, il apparaît clairement que la plupart des foyers de contamination se développent dans les environnements professionnels et, notamment, dans les écoles.»

CAMPAGNE MONDIALE

De leur côté, l'Internationale des travailleurs du bâtiment et du bois (IBB) et la Fédération européenne du sec-



Les syndicats internationaux du bâtiment et du bois appellent à l'action pour le 28 avril, Journée de commémoration des morts et blessés au travail.

teur (FETBB) appellent à participer à la campagne pour que la santé et la sécurité soient reconnues comme un droit fondamental*. A l'occasion de la Journée de commémoration des personnes décédées ou blessées au travail, qui a lieu chaque 28 avril, elles invitent à rejoindre l'Alliance pour des lieux de

travail sains et sûrs dont l'une des actions vise à conclure des accords avec les employeurs dans les entreprises. L'IBB organise également, pour le 28 avril, un mémorial pour les travailleurs ayant perdu la vie. ■

*Plus d'informations sur: www.bwint.org

COURRIER

LE MORMONT, NOTRE COLONNE VERTÉBRALE

Cela n'a pas assez été dit. Le pays de Vaud, l'un des plus beaux du monde, bordé au nord par les trois lacs, à l'est par les Alpes, au sud par le Léman, à l'ouest par le Jura, dispose en son centre, tenant l'équilibre entre les bassins du Rhône et du Rhin, d'une colonne vertébrale: le Mormont. Une colline magnifique, sauvage, naturelle, remplie de fleurs au premier printemps. Elle n'a pas la signification du Cervin pour la Suisse, mais elle représente tout de même un élément important qui ne peut disparaître. Il marque le canton un peu comme la Vue des Alpes est une centralité pour Neuchâtel ou le Rhône pour Genève.

Que la folie du béton nous conduise à faire disparaître une telle «montagne» sans grandes réactions de la part des paisibles Vaudois, voilà qui en dit long sur notre indifférence à cette civilisation qui se détruit en croyant se construire, se développer, s'embellir, devant et voulant résoudre le problème de l'explosion démographique. Je suis allé encourager les zadistes. Ils m'ont très bien reçu et j'ai eu, grâce à eux, le plaisir d'entrer dans cette très jolie maison que j'admire lors de toutes mes visites sur le plateau de la Birette. L'immensité de la carrière m'a beaucoup impressionné et surtout la rapidité avec laquelle cette montagne était mangée. Cela correspond à un volume de 45 wagons CFF par jour. Certainement qu'il est possible de trouver une autre montagne de calcaire à quelques kilomètres, plus grande, moins dommage. La presse a insisté sur un point: si la police a été efficace, que lors de son intervention nous n'avons pas eu à déplorer de la brutalité, ni d'un côté, ni de l'autre - probablement parce que des responsabilités ont été intelligemment assumées par une Béatrice Métraux et un Jacques Dubochet - les zadistes ont tout de même gagné en ce sens qu'ils nous ont mis en face de notre fringale de béton. La nécessité d'utiliser d'autres matériaux de construction devient évidente. Ayant construit deux coopératives d'habitation dont une de 70 appartements avec un tiers de béton et deux tiers de bois, je sais dans ma chair, que cette façon de faire est combattue de la façon la plus déterminée par tous les bétonneurs du monde et par les nôtres en particulier. Holcim dégage un bénéfice de 2,07 milliards en 2017. Comment la famille Schmidheiny et les autres actionnaires pourraient-ils imaginer de diminuer leurs bénéfices? La demande est là. Ils se font un devoir d'y répondre. Qui arrivera donc à infléchir la tendance? Le bois revient à la mode, mais trop lentement. En Suisse, la nature nous en offre chaque année près de 5 millions de mètres cubes. Le professeur Julius Natterer avait trouvé LA solution, mais il n'a pas vraiment été suivi ni remplacé. Le bois ne manque donc pas dans notre pays. Voilà la voie qu'il convient de développer. ■ Pierre Aguet, Vevey

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.

Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRE DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

TRANSJURANE

PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

VALAIS

DÉMÉNAGEMENT

Le secrétariat d'Unia Sion a déménagé.

Coordonnées complètes:

Syndicat Unia Région Valais,
place du Midi 21, case postale 2190,
1950 Sion 2 Nord.
Le numéro de téléphone reste le même.

SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

HORAIRE

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

VAUD

HORAIRE SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:

Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crisier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

BRÈVE

CLIMAT LA BNS À LA TRAÎNE

La Banque nationale suisse (BNS) et l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) ne prennent pas leurs responsabilités face à la crise climatique, affirme Greenpeace dans un récent communiqué. L'ONG se fonde sur une étude, publiée fin mars par l'organisation non gouvernementale Positive Money, qui analyse les efforts de protection du climat de différentes banques centrales. Le rapport est sans équivoque. Obtenant la note de 24 points sur 130 quant à leurs politiques et à leurs mesures environnementales mises en œuvre, les deux institutions helvétiques se situent derrière la Chine, le Brésil ainsi que leurs voisins européens. «La BNS doit cesser de suivre passivement le marché. Au contraire, elle doit prendre ses responsabilités et soutenir de manière proactive la place financière suisse afin d'aligner tous les flux financiers de telle façon qu'ils servent les objectifs de l'Accord de Paris et donc une économie respectueuse du climat», a déclaré dans un communiqué Peter Haberstick, chargé de la campagne Climat et Finance pour Greenpeace Suisse. Pour rappel, l'ONG avait déposé une plainte l'année passée contre la BNS, la FINMA et la Commission de haute surveillance de la prévoyance professionnelle afin de dénoncer leur inaction face au réchauffement climatique. La plainte est toujours en cours. ■ JT

COMMUNIQUÉ

BIÉLORUSSIE GRAVES VIOLATIONS DES DROITS DES TRAVAILLEURS

La Confédération syndicale internationale (CSI) a accueilli favorablement le récent rapport du comité de la liberté syndicale de l'Organisation internationale du travail (OIT) appelant le gouvernement de Biélorussie à rendre des comptes sur les graves violations des droits des travailleurs, y compris la liberté syndicale et le droit de grève. Les recommandations d'une commission d'enquête de l'OIT en 2014 ont largement été ignorées par le gouvernement, qui poursuit sa campagne de répression antisyndicale après que les travailleurs et les travailleurs ont protesté contre la falsification des résultats de l'élection présidentielle d'août 2020, à la suite desquels Alexandre Loukachenko a conservé le pouvoir. La répression du mouvement syndical indépendant en Biélorussie s'est poursuivie sans relâche au travers de la détention de représentants syndicaux, de la perquisition des bureaux des syndicats, des menaces contre les travailleurs qui manifestent, ainsi que la confirmation par une cour d'appel des peines de prison pouvant aller jusqu'à trois ans contre trois anciens employés de l'usine métallurgique BMZ - Alexander Bobrov, Igor Povarov et Evgeny Govor - pour avoir participé à une action de grève et à des manifestations. La police oblige en outre les syndicats à transmettre des informations à caractère personnel sur leurs membres, suscitant de sérieuses préoccupations quant aux mesures qui pourraient être prises à l'encontre des personnes

ayant exercé leur droit d'adhérer à un syndicat.

Le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a également adopté une résolution ferme sur la répression des droits humains, notamment la liberté syndicale, en Biélorussie. Plusieurs pays, avec le soutien de l'Union européenne, ont pour leur part lancé une Plateforme de responsabilité pour la Biélorussie, destinée à contrôler les violations des droits humains et à rassembler des éléments de preuve s'y rapportant. «L'accent mis par l'OIT et d'autres organes de l'ONU sur la Biélorussie est extrêmement important, et les mesures prises pour rassembler des éléments de preuve sur les violations des droits humains et leurs auteurs favoriseront la transparence et constitueront la base pour exiger que ces auteurs rendent des comptes», a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI.

«Le gouvernement n'a pas mis en œuvre les recommandations clés de la commission d'enquête de l'OIT, tandis qu'il intensifie la suppression de la liberté syndicale. Nous aborderons cette question lors de la Conférence de l'OIT en juin et examinerons d'autres mesures visant à assurer que la Biélorussie se conforme à ses obligations.» Et Sharan Burrow d'ajouter: «La CSI est solidaire de ses camarades au sein du BKDP (Congrès biélorusse des syndicats démocratiques, ndr) et continuera d'organiser la solidarité internationale en faveur de leurs droits fondamentaux.» ■ CSI/LES

ERIE-ELECTROVERRE: LES TRAVAILLEURS RETIENNENT LEUR SOUFFLE

Le 25 mars, le propriétaire américano-japonais de la fonderie romontoise annonçait son intention de fermer le site, condamnant 67 postes de travail

Sylviane Herranz

Les travailleurs d'Erie-Electroverre à Romont avaient jusqu'à lundi dernier, 12 avril, pour présenter des propositions visant à sauvegarder les emplois ou à atténuer les conséquences de l'annonce faite par leur employeur de fermer leur usine. Une intention annoncée il y a bientôt trois semaines, dans un communiqué du propriétaire, la société américaine Epreidia, elle-même unité du groupe de technologie médicale japonais PHC. Cette annonce a été vécue comme un coup d'assommoir pour les 67 personnes employées dans cette fonderie de verre, et pour toute une région qui verrait ainsi un fleuron de son économie et un savoir-faire unique disparaître.

Avant son rachat par Epreidia en 2019, Erie-Electroverre appartenait à la société Thermo Fisher Scientific, elle aussi américaine. L'usine produit du verre de haute qualité pour la fabrication de lames de microscope, utilisées dans les machines et les instruments développés par Epreidia. En 2009, les travailleurs avaient déjà dû se battre pour un plan social substantiel pour 24 d'entre eux dont les emplois avaient été sacrifiés. La coupe du verre avait été délo-

calisée en Hongrie. Une délocalisation qui s'est soldée par un échec. La coupe a ensuite été déplacée en Chine.

QUALITÉ UNIQUE AU MONDE

A l'heure actuelle, à notre connaissance, il n'est pas question de délocaliser la production. Selon Unia, une autre usine, retraitant le verre en Allemagne, est aussi menacée. «Epreidia a décidé de ne plus produire ses plaques de verre mais de les acheter. Ce qui est un grand risque pour l'entreprise qui fabrique des machines d'analyse, notamment pour le cancer. Ils vont perdre en qualité et en indépendance», explique Armand Jaquier, qui a accompagné les travailleurs durant la période de consultation. Le syndicaliste d'Unia précise que les salariés souhaitent que les activités soient maintenues dans cette unique fonderie de verre de la région. Reste que le propriétaire rechigne à investir dans la mise à niveau technologique de l'outil de production qui date des années 1940. «Le four devrait être refait tous les six ans. Il utilise une technologie à base d'arsenic, désormais prohibé en Suisse. L'entreprise doit développer un nouveau four avec une technologie différente», indique Armand Jaquier. «Ailleurs, la qualité n'est pas la même. Le site de Romont



L'usine de Romont est à la pointe de la fabrication du verre extrafin utilisé pour les lames de microscope. Mais sa vétusté remet en cause la poursuite de ses activités.

est reconnu comme étant le top dans ce domaine. Le verre extrafin y est étiré à la verticale, ce qui lui donne une qualité qui n'existe nulle part ailleurs. Si l'usine ferme, le groupe risque de perdre en crédibilité. Nous devons le convaincre qu'il doit continuer à garantir cette qualité unique au monde et garder son indépendance vis-à-vis de futurs fournisseurs.»

Lors de l'annonce de la probable fermeture du site, Epreidia a également mis en avant la baisse de ses activités en raison de la pandémie, les examens ou les interventions oncologiques ayant diminué ou ayant été reportés. Autre argument évoqué, des coûts de production élevés. Un motif réfuté par le syndicaliste d'Unia: «Il est possible à Romont de faire de la qualité en grande

quantité et cela de manière rentable pour les entreprises. On le voit aussi avec Nespresso.»

Les travailleurs d'Erie-Electroverre, tous très qualifiés dans ce domaine spécifique, retiennent aujourd'hui leur souffle. Epreidia devrait communiquer sa décision quant à l'avenir de l'usine le lundi 19 avril prochain. ■

Nouvelle attaque contre le personnel de vente repoussée à Fribourg

Les grands magasins fribourgeois, Migros en tête, avaient demandé de prolonger l'ouverture des magasins le samedi avant Pâques. Unia s'y est opposé avec succès

Sylviane Herranz

Le mandat d'Armand Jaquier comme responsable régional d'Unia Fribourg se termine par une victoire, sur le fil! Juste avant de pas-



Migros avait notamment sollicité la prolongation des horaires dans son centre commercial d'Avry-sur-Matran. La commune avait accepté dans un premier temps, avant d'être remise à l'ordre par la préfecture.

ser le témoin à la nouvelle cosecrétaire régionale Yolande Peisl-Gaillet, le syndicaliste a dû convoquer la presse en urgence, le 31 mars. La raison? Une offensive de Migros, appuyée par les associations représentant les commerces, pour repousser l'ouverture des magasins le samedi 3 avril, veille de Pâques, de 16h à 18h. «Nous avons dû faire face à une attaque violente, qui plus est appuyée par deux conseillers d'Etat dont le rôle est de faire respecter la loi et la volonté populaire!» s'exclame, fâché, le syndicaliste. Dans le canton de Fribourg, les communes, dans les limites fixées par la loi cantonale, sont compétentes pour autoriser des dérogations aux horaires d'ouverture des magasins lors de situations particulières. «Or, ces situations sont clairement délimitées, explique le syndicaliste. Il s'agit par exemple d'une fête participative impliquant la population. Ce qui n'est pas le cas pour la veille de Pâques. Le Tribunal fédéral a clairement statué sur la question à la suite d'une procédure d'Unia.»

Revenons un peu en arrière. A la mi-mars, les responsables de Migros Neuchâtel-Fribourg, soutenus notamment par Trade Fribourg, interpellaient les communes où l'enseigne est présente pour demander la prolongation des heures d'ouverture le samedi de Pâques. Le lendemain, un nouveau courrier était adressé aux autorités communales, accompagné d'une lettre du conseiller d'Etat libéral-radical Maurice Ropraz, impliquant également son collègue du PDC, Olivier Curty, directeur de l'économie et de l'emploi. Dans cette lettre, Maurice Ropraz, rappelant que ce sont les communes qui ont autorité en matière de dérogation, écrit: «Sans donc être habilité à me substituer aux autorités locales, je puis vous assurer que dans l'exercice de la surveillance des communes qui m'est confié en la matière, je ne contesterai pas

les décisions qu'elles seraient appelées à prononcer dans le sens que vous souhaitez.» Le conseiller d'Etat, en charge de la sécurité et de la justice, soutient en outre l'argument de Migros et des grands distributeurs estimant qu'en cette période de pandémie, une extension des horaires permettrait de mieux répartir les flux de clientèle. Il conclut sa lettre en souhaitant aux commerçants «que cette prise de position contribue à soutenir vos démarches auprès des instances communales.»

PRISE DE POSITION SCANDALEUSE

La missive a fait bondir le syndicaliste Armand Jaquier: «Cette prise de position est scandaleuse à plus d'un titre! D'abord parce que les deux conseillers d'Etat apportent leur soutien à la demande de Migros alors que l'exécutif cantonal, en tant qu'autorité de surveillance, doit faire respecter la loi. Ensuite parce qu'avec cette lettre, ils induisent en erreur les communes et les incitent à accepter. Et enfin parce qu'ils se positionnent contre la volonté du législatif et celle de la population. Ce qui est encore plus scandaleux, c'est qu'ils utilisent le Covid pour appuyer leur demande. Alors que c'est antinomique avec les mesures de protection. Ce message est irresponsable de la part du conseiller d'Etat Maurice Ropraz.»

Autre élément alimentant la colère du syndicaliste, les profits faramineux réalisés par le groupe Migros en 2020, année de pandémie. Des résultats publiés la veille de la conférence de presse. Le bénéfice s'est ainsi élevé à 1757 millions de francs. Un montant comprenant la vente de Globus et d'un centre commercial. Sans ces ventes, le bénéfice s'affiche néanmoins à 555 millions de francs, soit un demi-milliard. «Par rapport à 2019, c'est une hausse de 65%! Il

y a aussi eu une évolution importante du chiffre d'affaires. Et ils utilisent tous les arguments possibles et imaginables pour déréglémenter», s'indigne Armand Jaquier.

TOUS LES MOYENS POUR TORDRE LA LOI...

Au final, l'intervention d'Unia Fribourg aura permis aux vendeuses et aux vendeurs fribourgeois, certains paniqués de devoir changer leurs horaires à la dernière minute, de terminer leur labeur à l'heure habituelle. Le 31 mars au matin, alors que les communes de Fribourg, Villars-sur-Glâne et Bulle avaient déjà refusé la demande de prolongation, celles de Marly, d'Avry, de Romont et de Châtel-Saint-Denis avaient donné leur accord. «C'est assez extraordinaire qu'à peine un an et demi après la dernière votation populaire refusant une extension des ouvertures le samedi, des membres de l'autorité cantonale et certaines communes se permettent de tordre la loi et la volonté populaire de cette manière!» tonne le syndicaliste. Pour contrer les ouvertures autorisées, Unia a fait recours auprès des trois préfectures concernées. Celle de la Sarine annonçait le soir de la conférence de presse sa décision de ne pas autoriser l'ouverture plus tardive. Le lendemain, les deux autres préfectures répondaient aussi dans ce sens, interdisant les prolongations là où elles avaient été acceptées. «Nous avons obtenu une grosse victoire, souligne Armand Jaquier quelques jours plus tard. Si le syndicat n'avait pas fait opposition, les salariés auraient fini leur travail à 18h30 ou 19h. Ils n'auraient pas eu droit à leur soirée du samedi avant Pâques. Nous sommes très contents de notre action et le retour des salariés est très positif.» ■

Texte **Sonya Mermoud**
Photos **Thierry Porchet**

Foisonnant et singulier univers que celui de l'artiste français Nicolas Bernière, partageant sa vie entre Paris et la capitale helvétique. Son vaste et lumineux atelier installé à Berne regorge d'œuvres insolites mêlant peintures, dessins, sculptures et objets participant d'installations. En poussant la porte de l'antre du créateur, on a un peu le sentiment d'entrer dans un cabinet de curiosités. Au milieu de pinceaux, de tubes de peinture, d'outils de bricolage, de chevalet, etc., sur le fond sonore d'une chaîne diffusant sans interruption de la musique classique, se dévoile un monde pluriel où le carton occupe une place de choix. L'homme de 50 ans a en effet jeté, entre autres, son dévolu sur ce matériau pour créer des tableaux animés à l'image de ce qu'il nomme sa «boîte-arbre». Une composition verticale formée de multiples boîtes aux motifs et aux tailles différents façonnées par l'artiste qui, toutes, illustrent le thème choisi. Chacune des 150 pièces de cet ensemble, fixées grâce à des aimants sur un support circulaire, présente une double face. Offre une lecture à plusieurs niveaux.

DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR

On voit d'abord l'extérieur de ces éléments magnétiques, marouflés de papier de soie finement peint et harmonieusement agencés. Mais leur intérieur est tout aussi riche. Le spectateur est ainsi appelé à soulever ces rectangles pour y découvrir, ici un insecte, là une brindille, ailleurs un esprit de la forêt ou même des surprises matérielles comme une feuille séchée, trois pives accrochées à une branche, ramassées au gré de balades... Le processus se veut une invite à percer l'envers du décor, à aller voir de l'autre côté du miroir, au-delà des apparences. Biologie et réalisme y côtoient le fantastique. Peinture, sertissage et gravure servent de supports à l'imaginaire. Avec, à la clef, des ensembles narratifs où transparissent la sensibilité de l'artiste, ses préoccupations ou encore son humour. Une «mécanique» dense et légère à la fois, poétique et ludique. «Le caractère interactif vise à rapprocher le regardeur de l'œuvre. A le faire participer», précise Nicolas Bernière, tirant, pensif, sur sa énième cigarette. Et l'homme d'illustrer son propos en présentant d'autres compositions de ce type. Comme la «boîte-ville» qui réunit des gratte-ciel emblématiques de différentes capitales, celle consacrée aux portulans, une troisième aux cascades... Autant de créations conçues toutes sur le même principe du contenant recelant des merveilles. Créant des écrans aux rêves.

DES JOUETS AUX INSTALLATIONS

Le carton sert ainsi volontiers les dessins de l'artiste aussi connu pour ses installations qui prennent l'aspect de décors de théâtre délicatement ouvragés. Nicolas Bernière a commencé à utiliser ce matériau pour son fils. Aux jouets en carton fabriqués pour son enfant a succédé toute une gamme d'œuvres dans cette matière appréciée pour sa légèreté, sa solidité, sa noblesse et ses propriétés dans le travail des ombres et de la lumière, de la couleur et du relief. Nicolas Bernière est aussi attaché à l'aspect recyclable de ce support et à une certaine simplicité. Instruments de musique, meubles, cafetières, avions, téléphone



Des univers en carton poétiques plus vrais que nature...

«JE PENSE AVEC MES DOIGTS»

Artiste polyvalent, Nicolas Bernière jette notamment son dévolu sur la fabrication d'œuvres et d'installations en carton. Poétiques réceptacles de son imaginaire débridé



Nicolas Bernière, artiste inclassable, s'est tracé une voie sur mesure.

à l'ancienne, sac à dos, caméra, robot... Aucun objet n'est trop compliqué pour ce bricoleur dans l'âme, aimant dire «qu'il pense avec ses doigts» et agit à l'instinct, au désir, à la joie. Rien de conceptuel dans cette démarche qui n'en ouvre pas moins le regard et l'es-

prit, et titille les sens. Valorisant les séries, également dans ses autres supports artistiques, le créateur entend ainsi, par l'arborescence de ses thématiques, susciter des réflexions, créer du lien et des émotions. Il s'intéresse en particulier à la nature et sa détériora-

tion, aux questions sociales, à la surconsommation et, partant, à l'encombrement, à l'évolution des objets, à la modernité également appréhendée de manière décalée, au cosmos, à l'anatomie... se plaçant toujours dans le rôle de l'observateur. Noircissant souvent

auparavant des cahiers qu'il montre. Des pages lui permettant de jeter les fons baptismaux de ses tableaux et d'une approche polymorphe et cohérente au-delà de ces métamorphoses.

FIÈVRE DE FAIRE

Ses créations forment en effet des corpus. Relatent en filigrane des histoires. Des récits aux trames souvent aussi narrées sur toile. A l'image de la gigantesque œuvre au fusain et à l'acrylique qui l'occupe ces jours sur le thème du jardinier. Une serre énorme, foisonnante de détails témoignant de la richesse du monde intérieur de l'auteur et de sa fantaisie, qui dialoguera également avec des objets-sculptures. Ce talent pluriel, cette polyvalence et cette maîtrise des techniques, Nicolas Bernière l'a forgée à l'École supérieure des arts et industries graphiques Estienne à Paris, puis auprès du peintre Philippe Lejeune, à l'École d'Étampes. L'homme s'est aussi formé à la «morphologie du vivant» à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Lyon et a suivi un cycle de l'Histoire de l'art à l'École du Louvre. Mais il a également énormément appris en autodidacte. «Je n'appartiens ni à la catégorie Art brut, ni à celle des artistes officiels. Mes grands-pères étaient ouvriers. Mon père a procédé à sa propre éducation, piochant à droite et à gauche et exerçant plusieurs métiers.» De quoi influencer Nicolas Bernière qui, animé d'une fièvre de faire, joue des méthodes et des supports, troquant aisément ses pinceaux contre un fusain, une paire de ciseaux, de la colle, de la ficelle... passant du chevalet aux installations immersives qui, toutes, se déplient et se replient dans un chaos ordonné.

EXISTENCE NOMADE

Enfant déjà, Nicolas Bernière, fils unique, consacre son temps libre à dessiner et confie sa fascination pour les fascicules d'Histoire de l'art auxquels ses parents sont abonnés. S'il est né à Paris, il grandira dans différentes régions de France et divers pays, dont le Maroc et en Côte d'Ivoire, son père changeant régulièrement de professions. «J'ai vécu une existence de nomade. Je ne connais pas ce sentiment d'être de quelque part», note l'artiste, nourrissant une vision éclectique du monde. A l'image de ses œuvres. «Le fil rouge entre mes différentes créations? C'est moi, sourit-il. La signature de mes dessins, de mes sculptures... mon énergie. Une partie enchantée de mon approche réside dans cet espace de liberté, ce foisonnement. Inclassable, je fabrique ma propre case», affirme Nicolas Bernière, confiant ce besoin de changement pour ne pas s'ennuyer. Et goûtant, quand il crée, à une plénitude quel que soit le langage visuel privilégié. L'art étant défini comme «une intime conviction qui le guide», propre à décanter ses idées pour leur offrir la plage d'expression la plus adéquate. Un chemin hors des sentiers battus, des styles et des canevas à la mode qui formatent et brident l'imaginaire. Celui de Nicolas Bernière est bien trop fécond pour se laisser enfermer... ■

Plus d'infos sur:
nicolasberniere.com
[instagram.com/nicolasberniere](https://www.instagram.com/nicolasberniere)



La «boîte-arbre». Une invite à aller regarder l'envers du décor. La composition verticale regroupe de multiples rectangles aimantés sur un support circulaire.



Robot d'un autre temps présenté lors d'une exposition collective avec la peintre Andrea Wolfskämpf et une des œuvres de cette dernière au premier plan.



Sur le thème du jardinier... L'œuvre au fusain et à l'acrylique dialoguera également avec des objets-sculptures de l'artiste en relation avec le sujet choisi.